

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 59 (1986)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Assemblée générale de l'USAL à Lausanne le 24 mai 1986

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale de l'USAL

Bienvenue
à Lausanne,
le 24 mai 1986

1536–1986. Il y a juste quatre cent cinquante ans, de très nombreux Confédérés se trouvaient dans le Pays de Vaud. Comme chacun le sait, il s'agissait de l'armée bernoise commandée par Jean-François Naegeli. A vrai dire, cette armée s'en allait au secours de Genève, menacée par le duc de Savoie. Elle était d'ailleurs renforcée par une centaine d'arquebusiers lausannois, dont le souverain d'alors était l'évêque de Lausanne.

Comme les Confédérés d'aujourd'hui, les Confédérés de 1536 durent être surpris d'observer ce bourg, construit sur quelques collines, surplombant des vallons encaissés, ce qui avait certainement déjà dû créer des problèmes difficiles d'aménagement et de logement.

Combien étaient-ils les Lausannois de 1536? Probablement 4000 à 5000, car ce que l'on sait de source sûre, c'est qu'ils étaient 7000 vers 1685, date de la Révocation de l'Edit de Nantes, lorsque Lausanne accueillit pendant de longs mois près de 1500 réfugiés huguenots, ce qui en dit long sur la capacité d'accueil des Lausannois d'alors.

Lausanne atteignit 9000 âmes en 1790 et, devenue en 1803 le chef-lieu d'un canton suisse, elle compta 17 000 habitants en 1850: Dès lors, ce fut l'éclatement.

Aujourd'hui, Lausanne se hisse à des altitudes dépassant 800 m, soit 400 m plus haut que les quartiers inférieurs d'une ville où les contrastes climatiques s'ajoutent à ceux de la topographie. On peut bien penser, dès lors, que le développement du logement, et particulièrement du logement social, fut des plus difficiles à Lausanne. A ce sujet, M. Jean-Pierre Vouga, ancien rédacteur de notre revue *Habitation*, a écrit dans «L'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud» : «Il faut faire une place à part aux coopératives d'habitation pour constater d'abord la place plus que modeste qu'elles occupent dans les cantons romands par rapport à la Suisse alémanique. Menées par des gens désintéressés, venant souvent de milieux syndicalistes ou socialistes, les coopératives d'habitation jouissent d'un préjugé favorable auprès des autorités.»

Aujourd'hui, une vingtaine de coopératives d'habitation et de fondations d'habitation dans le district de Lausanne sont groupées au sein de notre section romande.

On trouve, tout d'abord, les deux grandes coopératives, la Société coopérative d'habitation de Lausanne et le Logement salubre qui comptent, chacune, plus de 1300 logements. Deux fondations d'habitation ont été créées, l'une par la Société coopérative d'habitation de Lausanne, il s'agit du Logement ouvrier, et l'autre par la Ville de Lausanne, c'est la Fondation lausannoise pour la construction de logements. En outre, on compte deux coopératives de cheminots, l'une à Lausanne et l'autre à Renens. Les fonctionnaires fédéraux se sont groupés également dans deux coopératives, la Coopérative d'habitation de Bellerive et la CIPEF à Chavannes. Dans la banlieue, on trouve des coopératives à Renens, Chavannes et Prilly. La plus ancienne coopérative d'habitation se trouve à Lausanne. Il s'agit de la Maison ouvrière.

Les associations professionnelles créèrent également des coopératives d'habitation. Ici, comme ailleurs, la plus grande fédération syndicale de Suisse, la FTMH, créa une coopérative d'habitation. Une association professionnelle typiquement lausannoise, les Jeunes commerçants, créa une coopérative d'habitation: le Logement idéal. Enfin, notre région lausannoise a connu aussi le développement de petites coopératives d'habitation qui groupent quelques dizaines de familles cherchant à se loger dans les meilleures conditions possibles, inspirées quelque peu par l'exemple des «Pugessies» à Yverdon, ou de la Coopérative «Bleiche» à Worb. Il s'agit des Coopératives Biotop, Novisade à Renens, et de la Société coopérative d'habitations groupées à Pully. Mentionnons, pour terminer, les réalisations originales dans le domaine de l'accession à la propriété de l'Association vaudoise du Coin de Terre, association groupant un nombre non négligeable de propriétaires de maisons familiales.

Au total, on peut dire que près de 6000 logements, dans le district de Lausanne, sont regroupés au sein des coopératives et des fondations d'habitation membres de l'USAL.

Si l'on ajoute que ce même district comptait, au 1^{er} janvier 1985, un parc de 93 000 logements et que le nombre de logements vacants à louer n'était que de 197 au 1^{er} juin 1985, on obtient ainsi un taux de vacances de 2%, ce qui montre la grandeur des efforts que devront déployer, au cours des prochaines années, tous les membres de l'USAL dans la région lausannoise.

1536–1986. Que de changements en quatre cent cinquante ans! Et pourtant, dans un domaine bien précis, il n'y en a pas. En effet, les coopérateurs qui seront à Lausanne le 24 mai prochain pourront goûter les mêmes vins des mêmes vignobles de l'évêque de Lausanne qui, par la grâce de leurs Excellences de Berne, devinrent propriété de la Ville de Lausanne le 18 mai 1536, soit presque jour pour jour il y a quatre cent cinquante ans. A votre santé, chers Confédérés.

*Le Bureau de la Section romande.
Le président: Bernard Vouga.
Le secrétaire: Pierre Liniger.*